



La presse réunionnaise et mauricienne au moment des décolonisations

Bernard Idelson

► To cite this version:

Bernard Idelson. La presse réunionnaise et mauricienne au moment des décolonisations: Le Journal de l'Ile et L'express, si proches, si lointains. Revue historique de l'océan Indien, 2007, La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXIe siècle, 3, pp.131-143. hal-01593245

HAL Id: hal-01593245

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01593245>

Submitted on 26 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La presse réunionnaise et mauricienne au moment des décolonisations

Le Journal de l'Île et L'express, si proches, si lointains

Bernard Idelson

LCF-UMR 8143 du CNRS/Université de La Réunion

Deux quotidiens, l'un réunionnais, l'autre mauricien, aux infrastructures techniques relativement similaires, s'engagent durant les années 60-70 dans des orientations rédactionnelles différentes : alors que *Le Journal de l'Île de la Réunion* apporte un soutien inconditionnel à Michel Debré, artisan du renforcement de la départementalisation, *L'express* de Maurice accompagne le Parti travailliste dans son cheminement vers l'indépendance du pays. Nous proposons ici d'entreprendre la comparaison des deux supports insérés dans ce contexte de voies dissemblables de décolonisation.

Pour répondre à la question de la pertinence de l'approche comparative, l'article suivra quatre étapes : un rapide préalable épistémologique et méthodologique - ce propos s'inscrit dans le champ des sciences de l'information et de la communication - (1), une présentation des contextes historiques des deux îles « sœurs » et du lancement des deux titres (2), la présentation et l'analyse des corpus ayant trait à ces deux journaux (3), quelques éléments de comparaison générale (4).

1) Préables théorique et méthodologique

Les données principales sont constituées d'entretiens recueillis auprès de deux acteurs de presse de la période, Henry Cazal, ancien directeur du *Journal de l'Île*, et le Dr Philippe Forget, ancien directeur de *L'express* de Maurice. Ce sont les fils des fondateurs des deux titres (Fernand Cazal et Sir Guy Forget) ; ils ont participé à leur lancement, puis les ont dirigés. Un corpus secondaire est constitué de quelques articles de presse du début des années 70. Pour le *Journal de l'Île*, les articles retenus concernent ce que l'on a appelé « l'affaire de la *Pravda* », durant laquelle le journal d'Henry Cazal a orchestré une campagne à l'encontre du Parti communiste réunionnais de Paul Vergès. À la même période, les éditoriaux de *L'express* s'intéressent au développement économique du pays, tandis que l'ensemble de la presse mauricienne subit l'instauration d'une censure gouvernementale effective.

Le présent travail s'articule donc entre observations de producteurs (les directeurs des journaux) et de produits (les articles de presse).

L'approche biographique, qui concerne ici le récit de vie professionnelle des directeurs de journaux, est étroitement liée aux contextes sociopolitiques des deux îles, au cours de cette période. Elle relève d'un choix de paradigme « entre l'objectivisme et la phénoménologie »¹. Cela signifie que pour appréhender une réalité sociale - en l'occurrence le positionnement de la presse écrite à Maurice et à La Réunion durant les décennies 60 et 70 - on postule que les données émanant du discours d'un petit groupe d'individus (par exemple des journalistes ou des propriétaires de journaux), ainsi que la prise en compte de leur expérience, permettent

¹ Jacky Simonin, Bernard Idelson, « Médias et biographie », *Etudes de communication*, n°17, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 1995, pp. 40-66, p. 51.

d'avancer dans la compréhension de leurs actes de production². On n'occulte pas pour autant le fait que ces acteurs sociaux effectuent des choix, et qu'ils cautionnent ou perpétuent des « allants de soi », significatifs des structures sociales dans lesquelles ils évoluent. Ces allants de soi du quotidien professionnel des acteurs interrogés peuvent également être constitutifs de règles, ou de grammaires professionnelles, qui renseignent tout autant sur leur propre représentation de l'action sociale³.

Parallèlement, le journal est lui aussi envisagé comme un acteur social, local pour La Réunion, et national pour Maurice⁴. On entend par acteur (au singulier), la désignation du journal comme entité abstraite, ensemble collectif, indivisible, mais composé de plusieurs individualités (directeur de la publication, rédacteur en chef, journalistes, etc.) évoluant au sein de contextes historiques particuliers⁵.

L'analyse de contenu des journaux de l'époque porte sur quelques articles considérés comme des textes d'argumentation, mettant en œuvre des procédés journalistiques visant à convaincre le lectorat⁶.

L'étude des deux corpus (récits d'acteurs et discours de presse) cherche à mettre en évidence des logiques propres aux deux journaux, chacun « contextualisé » dans sa situation sociopolitique insulaire, au sein d'enjeux internationaux de cette période de décolonisation, dans l'Océan Indien.

2) Les contextes

À partir de 1963, La Réunion aborde ce qu'André Scherer⁷ nomme la « seconde phase » de la départementalisation. Le Premier ministre du général de Gaulle, Michel Debré, élu aux législatives de 1963, sera à l'origine de transferts publics sans précédents dans l'île. Ces flux monétaires favoriseront un développement économique conséquent, basé au départ sur une commande publique liée à l'essor d'infrastructures (équipement, santé, éducation, etc.). Dans le même temps, Michel Debré incarne, avec ses relais locaux, la lutte contre les opposants. Il vise en particulier le Parti communiste réunionnais (PCR) qui reprend, lors de son congrès de 1972, le mot d'ordre d'autonomie lancé dès 1958 par le Parti communiste antillais.

Le *Journal de l'Île de la Réunion*, fondé le 31 août 1951 par Fernand Cazal, soutient la campagne pour les législatives du Premier ministre du Général, menée par les gaullistes locaux dès le début des années 60. À la même période, le paysage médiatique réunionnais se compose principalement d'un autre titre quotidien, *Témoignages* (organe du PCR) et de trois périodiques principaux, *Le Peuple*, *La Démocratie* et *Le Progrès*⁸. Tandis que les antennes réunionnaises, radio et télévision, de la RTF, puis de l'ORTF (à partir de 1964) subissent un contrôle ferme de l'État (l'opposition communiste ou socialiste doit attendre le début des années 80 pour pouvoir accéder aux plateaux de télévision ou aux studios de radio).

² On se réfère ici aux sociologies d'Alfred Schütz (phénoménologie) et d'Harold Garfinkel (ethnométhodologie) pour qui les interactions humaines reposent le plus souvent sur une « construction » interprétant le monde et partagée par exemple par deux interlocuteurs. Pour les ethnométhodologues, il s'agit de repérer « les règles et les procédures de construction et d'interprétation du monde », Alex Mucchielli, *Les sciences de l'information et de la communication*, Paris, Hachette Supérieur, 2001, p. 114.

³ Le terme « grammaire professionnelle » est emprunté à Cyril Lemieux, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié, 2000.

⁴ Bernard Idelson, *La presse quotidienne régionale, (P.Q.R.), acteur social local, analyse d'un discours de presse, le cas du Quotidien de la Réunion (1976-1997)*, Thèse NR en sciences de l'information et de la communication (s/d J. Simonin), Université de la Réunion/Université de Provence, 1999.

⁵ Gérard Imbert évoque le journal comme « doté d'un faire [et relevant] d'une totalité partitive, collectif d'hommes dont la pratique obéit à un « faire programmé » (Greimas) », *Le discours du journal à propos de El País*, Paris, Éd. du CNRS, (coll. De la Maison des Pays Ibériques), 1998, p. 44.

⁶ Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte (Nouvelle éd.), 2006.

⁷ *La Réunion*, Paris, PUF Que sais-je ?, 1980. Voir aussi Yvan Combeau dans cet ouvrage.

⁸ Pour l'historique de la presse de la période concernée, se reporter à Bernard Idelson, *Histoire des médias à La Réunion, de 1946 à nos jours*, Paris, Le Publieur, 2006, chapitre 2.

La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI^e siècle, *Revue Historique de l'Océan Indien*, n°3, AHIOI, 2007, pp.131-143.

Il règne alors dans les médias, comme dans toute La Réunion, un climat de Guerre froide, focalisé autour de la question du statut. Cette bipolarisation (antagonisme entre départementalistes nationaux et autonomistes) imprègne toute la vie politique réunionnaise des décennies 60 et 70. L'île Maurice s'est engagée, quant à elle, sur une autre voie statutaire.

La décolonisation de l'île Maurice correspond à un processus entamé après la Seconde Guerre mondiale ; elle est principalement conduite par le Parti Travailleurs (Ptr) de Sir Seewoosagur Ramgoolam, lequel est alors qualifié de « père de l'indépendance »⁹.

La presse mauricienne prend part activement au débat politique durant la période de la pré indépendance. *L'express* est créé le 27 avril 1963 par Sir Guy Forget, membre du Ptr (dont il a été président). Le Ptr possède déjà le journal *Advance*, qui s'apparente davantage à une feuille militante du camp des pro indépendantistes qu'à un organe de presse professionnel. L'équipe fondatrice de *L'express* entend créer un support moderne, tant dans le domaine technique qu'en matière de contenu rédactionnel. Cette volonté d'innovation journalistique est d'ailleurs partagée par les créateurs des deux titres réunionnais et mauricien.

L'autre principal quotidien est *Le Mauricien*, fondé en 1908 par Raoul Rivet. Il se positionne (avec *Le Cernéen*) contre l'indépendance. La télévision (Mauritius broadcasting corporation, Mbc) émet ses premières images le 8 février 1965 ; elle restera, avant comme après l'indépendance, un média d'État.

Au lendemain de l'indépendance, le gouvernement est confronté à une crise sociale importante. Le pays subit des tensions sociales, et son économie, essentiellement sucrière, n'est pas suffisamment performante pour résorber un chômage croissant. Selon certains auteurs, la presse mauricienne reflète un compartimentage ethnique et communautaire. La situation des journaux, qui seraient surtout détenus par les Créoles et un audiovisuel d'État dirigé majoritairement par des Hindous, est décrite comme « duale »¹⁰, analyse qui n'est pas partagée par les rédacteurs en chef de la presse écrite¹¹.

En 1971, le gouvernement décrète l'état d'urgence et instaure une véritable censure que subit l'ensemble de la presse, y compris *L'express*¹². Son directeur, Philippe Forget, réagit en décidant de laisser vierges les espaces frappés du sceau de la censure. Le début de la décennie 70 correspond à l'essor d'un parti d'opposition, le Mouvement militant mauricien (MMM), qui affiche des positions marxistes autour d'un slogan « enn sel lepep, enn sel nation » (un seul peuple, une seule nation) et d'une doctrine, « le mauricianisme », qui revendique une culture nationale partagée. L'un de ses dirigeants, Paul Bérenger, accèdera en 2003 à la fonction de Premier ministre.

La création des deux titres :

Elles interviennent à une dizaine d'années d'écart. Mais plusieurs similitudes apparaissent : les acteurs sociaux à l'origine de ces journaux ne sont pas issus de familles de notables, à l'inverse des propriétaires de la plupart des autres titres de la période.

A priori, le projet de lancement du *Journal de l'Île* semble s'inscrire dans une logique plus entrepreneuriale que politique, par rapport à celui de *L'express*, lequel semble, au premier

⁹ Voir Jocelyn Chan-Low dans cet ouvrage. On se reportera également aux articles de Virginie Barbeau et de Mayila Paroomal, in Jacky Simonin (Dir.), *Communautés périphériques et espaces publics émergents, Les médias dans les îles de l'Océan Indien*, Paris, L'Harmattan, 2002. Voir aussi Mayila Paroomal, « Presse et transition politique dans l'île Maurice plurielle et indépendante », in Jean Mouchon (Dir.), *Les mutations de l'espace public*, Fontenay-aux-Roses, L'esprit du livre éditions, 2005, pp. 163-202.

¹⁰ Virginie Barbeau, « Presse écrite et télévision à Maurice : espaces de débat ou enjeux communautaire ? », in *Communautés périphériques et espaces publics émergents*, op. cit., pp. 75-87.

¹¹ Entretiens avec l'auteur de Gilbert Ahnee (*Le Mauricien*) et Jean-Claude de l'Estrac (*L'express*).

¹² Jacques Coulom, *La justice constitutionnelle dans les États du nouveau Commonwealth : le cas de l'île Maurice*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1994, p. 163.

La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI^e siècle, *Revue Historique de l'Océan Indien*, n°3, AHIOI, 2007, pp.131-143.

abord, davantage lié au cheminement d'un parti politique. Mais, les deux fondateurs possèdent la même volonté de créer des supports de diffusion moderne, avec des imprimeries performantes, une équipe rédactionnelle, des annonces classées et de la publicité¹³. Dans les deux situations, on peut donc parler de projet industriel de presse.

Les rapports presse/politique

Le Journal de l'Île s'annonce comme « un journal indépendant d'information » non affilié à un parti, à la différence de l'organe du Parti communiste réunionnais, *Témoignages* (créé en 1944). Il va cependant se positionner très vite sur la scène politique réunionnaise. Aux élections législatives du 2 janvier 1956, 55 % des suffrages reviennent aux communistes qui obtiennent deux sièges de député sur trois. Le lendemain, le *JIR* titre : « Honte pour la Réunion, elle aura deux députés communistes ! ».

Dès le début des années 60, il participe, aux côtés des gaullistes locaux, aux campagnes de soutien du candidat Michel Debré, élu à la députation en 1963. Il apportera ensuite un appui inconditionnel à l'ancien Premier ministre du Général de Gaulle, notamment dans son engagement anti-communiste, renforcé par l'ensemble de l'appareil d'État de l'époque (qui, par exemple, contrôle l'audiovisuel).

Le discours qui accompagne la création de *L'express* de Maurice en 1963 se veut modéré et indépendant. Sir Guy Forget et Guy Balancy, qui fréquentent tous deux les cercles politiques et littéraires mauriciens, entendent « dépassionner » l'âpre débat entre partisans et opposants à l'indépendance. Avec le soutien de quelques actionnaires, ils acquièrent une presse Monotype. Autre nouveauté, le journal doit paraître le matin. L'équipe de techniciens et de journalistes est bientôt animée par le Dr Philippe Forget qui affirme son autonomie vis-à-vis de la classe politique et également de la haute finance¹⁴. *L'express* accompagne toutefois le Parti travailliste vers son accession au pouvoir dans la construction du jeune État. Aux élections de 1967, le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) de Gaëtan Duval rallie une majorité de suffrages glanés, selon Philippe Forget, dans la « population générale »¹⁵ et dans les autres composantes de l'électorat. Sir Guy Forget est battu, et Philippe Forget abandonne la médecine pour se consacrer entièrement à la direction de *L'express*. Après l'indépendance, le Parti travailliste de SSR propose une alliance au parti de Gaëtan Duval. *L'express* de Philippe Forget prend alors quelques distances avec ce gouvernement de coalition qui, pour régler des troubles entre communautés (créole et musulmane) à Port-Louis, n'a pas hésité à faire appel à l'armée britannique. Mais il prône surtout la nécessité d'un développement économique afin d'asseoir une véritable indépendance du pays.

De plus en plus contesté par une opposition incarnée par le MMM de Paul Bérenger, le gouvernement instaure l'état d'urgence en 1971 et soumet à une censure tatillonne l'ensemble de la presse. Quelques élus (ministre, députés et maires) du MMM, devenus par la suite journalistes, occuperont des postes de rédaction en chef à *L'express*¹⁶.

3) Présentation et analyse des corpus

- *Le récit de vie professionnelle des deux acteurs :*

¹³ Voir historique des 40 ans de *L'express*, édition du 27/04/2003.

¹⁴ *L'express*, supplément édition du 27/04/2003, p. 4.

¹⁵ La Constitution mauricienne établit des catégories de populations, voir *infra*.

¹⁶ Bernard Idelson, « Libéralisation des ondes à La Réunion et à Maurice : radio FreeDom et radio One, médias d'ouverture », in Roukaya Kasenally and Sheila Bunwaree (Eds), *Media and Democracy in an age of transition*, Réduit, OSSREA/University of Mauritius, 2005, pp. 293-321, p. 312.

La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI^e siècle, *Revue Historique de l'Océan Indien*, n°3, AHIOI, 2007, pp.131-143.

Les récits de vie professionnelle des deux directeurs de journaux, Henry Cazal et Philippe Forget ont été recueillis selon une méthodologie semi directive ; l'enquêteur invitant les deux acteurs de la presse à se souvenir de la création de leur journal et à évoquer leur action durant leurs années de direction autour de thèmes précis¹⁷. Trois axes de questionnement ont été proposés : la création des titres, leur positionnement et le rapport presse/politique durant les périodes concernées, les liens entre les presses des deux îles.

Éléments biographiques :

- Henry Cazal est né en 1922. En 1937, il rejoint son frère Roland au lycée Louis Le Grand à Paris où il passe son premier baccalauréat avant d'être enrôlé à Madagascar, à la déclaration de la Guerre. Il reste dans l'armée jusqu'à la fin du conflit mondial puis rentre à La Réunion, où il accompagne son père dans l'entreprise familiale. Autodidacte, il assume très vite la charge du journal, dont il prend la direction à la disparition de Fernand Cazal en 1957. Il dirige le *Journal de l'Ile* jusqu'à la fin des années 70, et s'en désengage progressivement. Son neveu, Philippe Baloukji, reprend la direction, puis le groupe Hersant-France Antilles, déjà actionnaire, acquiert le titre au début des années 90.

- Philippe Forget est né en 1927, dans une famille qu'il qualifie de « peu fortunée » (son grand-père possédait une quincaillerie à Port-Louis). Il obtient une bourse pour suivre des études de médecine à Londres, se spécialise en biologie. Peu après le lancement de *L'express* en 1963, il participe au journal, dont il devient ensuite le directeur. Il quitte *L'express* en 1984, après un désaccord avec le conseil d'administration au sujet de nouvelles mesures de cautionnement imposées à la presse par le gouvernement mauricien. Philippe Forget diversifie alors ses activités : il se lance dans l'horticulture, la peinture et la traduction d'œuvres littéraires (Hemingway, Steinbeck)¹⁸.

L'image du père...

Les acteurs du corpus ont assisté et participé au lancement des deux titres fondés par leur père. Il se dégage de leur discours une grande admiration pour les parcours respectifs des fondateurs du *Journal de l'Ile* et de *L'express*.

La trajectoire sociale des deux propriétaires est, à maintes reprises, soulignée. Henry Cazal mentionne également les origines modestes de son grand-père, « simple ouvrier d'usine à sucre » à Ravine-Creuse. Il salue le mérite de son père, Fernand Cazal, né à Saint-André, en 1885, qui, malgré la condition ouvrière de sa famille, parvient à poursuivre des études au lycée Leconte-de-Lisle, puis à l'École nationale des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, avant de revenir à La Réunion, avec le titre d'ingénieur, major de sa promotion. Il occupe des fonctions de cadre dans l'administration, acquiert en 1932 une petite imprimerie qu'il installe au 76 de la rue de l'Église (actuelle rue Alexis de Villeneuve) à Saint-Denis, et fonde en 1951 le *Journal de l'Ile de la Réunion*, après une première tentative de parution entre 1932 et 1936. Fernand Cazal disparaît en 1957.

Philippe Forget évoque avec le même attachement filial le parcours de son père, Sir Guy Forget, qu'il ne qualifie pas de « politicien » mais « d'idéaliste s'étant rangé dans le camp des partisans de l'indépendance de Maurice ». Sir Guy Forget est né en 1902 à Beau-Bassin et entre dans la vie publique en 1940 comme conseiller municipal de Port-Louis. Il accompagne le Parti Travailleurs dès le début des années 50, en assure la présidence de 1956 à 1959. Issu

¹⁷ Le premier entretien s'est déroulé au domicile d'Henry Cazal, le 24/08/2006 à Saint-Denis - La Réunion, le second chez le Dr Philippe Forget, le 8/09/2006, à Quatre-Bornes (Maurice).

¹⁸ Voir aussi entretien avec Philippe Forget, recueilli par Nad Sivaramen dans *L'express dimanche* du 14/05/2006 : www.lexpress.mu

La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI^e siècle, *Revue Historique de l'Océan Indien*, n°3, AHIOI, 2007, pp.131-143.

de la petite bourgeoisie – son fils souligne les faibles ressources financières de la famille - il effectue une scolarité au Collège Royal de Curepipe, puis exerce la profession d'avoué, jusqu'en 1959, date à laquelle il occupe différentes responsabilités ministérielles (jusqu'en 1968). Homme de lettres, il fonde, en 1963, *L'express* dont il est le premier président. En 1968, il est nommé ambassadeur de Maurice à Paris, où il s'éteint en 1972¹⁹.

- *Les corpus écrits : le JIR en campagne contre les communistes réunionnais, L'express pour l'ouverture aux marchés internationaux*

Les corpus écrits des deux titres observés se situent au début des années 70²⁰. Ils sont composés d'une campagne de presse à l'encontre du Parti communiste réunionnais publiée dans l'édition du *JIR* du 22 janvier 1973, et d'un éditorial de *L'express* daté du 21 janvier 1972.

Le corpus *JIR* : l'édition du 22 janvier 1973 publie en une la copie d'un article de l'édition du 28 décembre de la *Pravda* qui reprend un discours de Paul Vergès, invité à Moscou pour la célébration du cinquantième anniversaire de la naissance de l'URSS. Le titre principal en gros caractères est sans équivoque :

« *Nouveau coup bas du parti communiste : A Moscou, Paul Vergès demande aux Soviétiques de l'aider à obtenir l'indépendance de la Réunion* ».

L'article de une s'adresse, quasiment en invective directe, au responsable du Parti communiste. Le propos signé du rédacteur en chef, René Martin-Darène (Mad), relève du pamphlet émaillé d'arguments d'autorité : la démonstration s'appuie sur les compétences d'un traducteur pour qui le terme « *Natzionalnouï nezavisinosti* » (les caractères cyrilliques ne sont pas utilisés dans l'article) signifie « indépendance nationale ». L'édition de *Témoignages* du 26 janvier 1973, apporte la réponse du Parti communiste réunionnais, avec un dispositif graphique identique composé de gros titres de une :

« *Devant leur obstination dans la malveillance dans le Journal de la Réunion à l'ORTF, Paul Vergès décide de poursuivre en justice Michel Debré, Henri Cazal, René Martin-Darène, Irénéé Colonne et Jean Vincent-Dolor pour injures et diffamation* ».

Le PCR évoque la seule utilisation des termes d'« autonomie démocratique et populaire, en union avec la France »²¹. Le contenu des deux titres - deux principaux quotidiens de l'époque - autour de cette affaire, illustre le climat de tension, entre deux camps uniques qui s'affrontent à La Réunion, dans un contexte indo-océanique au sein duquel s'achèvent les décolonisations. Ces éditions sont par ailleurs publiées précisément au moment des premiers accords de cessez-le-feu au Vietnam, cette dernière information partageant les unes du *JIR* et de *Témoignages* avec « l'affaire de la Pravda ».

Si la question statutaire constitue le point nodal qui écarte des colonnes de la presse écrite comme de l'audiovisuel réunionnais tout débat serein, la presse mauricienne, pourtant frappée par la censure gouvernementale, s'intéresse à la gestion économique de l'après-décolonisation. *L'express*, à travers la plume de Philippe Forget, se concentre sur la question de l'économie de l'île. L'éditorial de l'édition du 21 janvier 1972 intitulé « Maurice et le Marché commun », peut l'illustrer²².

¹⁹ Édition « spécial 50 ans du *Jir* » (1951-2001), et édition de *L'express* du 5/01/1972.

²⁰ La méthodologie d'analyse de ces corpus (observation des procédés d'amplification médiatique et des techniques argumentatives journalistiques utilisés par les rédacteurs) se réfère à la grille d'analyse de Bernard Idelson (*op. cit.*) elle-même inspirée d'auteurs comme Philippe Breton, Michel Mouillaud et Jean-François Tétu, Eliseo Veron.

²¹ *Témoignages*, édition du 22/01/1973, p.4.

²² P.2.

La Réunion dans l'océan Indien. De la décolonisation au XXI^e siècle, *Revue Historique de l'Océan Indien*, n°3, AHIOI, 2007, pp.131-143.

L'argument principal porte sur la nécessité pour un jeune État de dépasser la question du nouveau statut et d'envisager des accords internationaux permettant des échanges économiques avec le reste du monde. Extraits²³ :

« ... peut-être sommes-nous trop pris dans le verbiage d'indépendance et d'autonomie pour nous rendre compte que les relations de pays à pays, de bloc à bloc sont en mutation ».

Maurice est restée membre du Commonwealth après son indépendance, mais l'éditorialiste prône également la nécessité d'une association avec la Communauté Économique Européenne « par le biais de la Convention de Yaoundé ».

Pour convaincre son lecteur, l'auteur de l'article utilise une analogie de proximité :

« Le monde est ainsi fait que l'avenir de l'enfant de Mahébourg peut se jouer à Londres et celui de l'enfant de Cap Malheureux se décider à Bruxelles ».

Cette période correspond à une prise de distance de *L'express* vis-à-vis du gouvernement de coalition, que Philippe Forget décrit comme « inefficace ». Le journal épouse certaines thèses du MMM, notamment sur la nécessité d'unification des communautés du pays, tout en se défendant d'être inféodé au parti de Paul Bérenger.²⁴

4) Éléments de comparaison générale

- *Un certain déterminisme technique et l'idée d'une professionnalisation de la presse.*

La création des deux titres correspond à une même volonté de « progrès technique ». Il s'agit, dans un élan déterministe technique qui caractérise les années 60 dans les deux îles, de rompre avec une presse artisanale en créant des journaux « modernes », aux procédés de composition et d'impression innovants ; le *Journal de l'Île* achemine une presse depuis les États-Unis. *L'express* des débuts rencontre toutefois de sérieuses difficultés techniques avec sa première presse plate Monotype sud-africaine. Les deux directeurs de journaux dotent également leur entreprise d'une équipe rédactionnelle. Ils utilisent des dépêches internationales d'agences. *L'express* crée plus tard une rubrique « Jeunes ». Le fondateur du *JIR*, Fernand Casal, fait venir de métropole un technicien-photographe, Jean Colbe, pour les clichés, et confie la rédaction à Jean Vincent-Dolor, journaliste radio aux convictions gaullistes, puis, plus tard, à René Martin-Darène, arrivé lui aussi de métropole.

À *L'express*, l'équipe animée par Philippe Forget est composée d'intellectuels et de passionnés peu expérimentés au début en matière de presse (à l'exception de son beau-frère, Jean Delaître, issu du *Mauricien*), mais qui s'aguerriront vite face aux défis techniques de la réalisation du journal.

- *Des presses d'opinion*

Si les préoccupations qui animent les éditorialistes du *JIR* et de *L'express* peuvent, à la première lecture, paraître éloignées, voire opposées, elles procèdent finalement d'une même logique argumentative de conviction. Le *JIR* d'Henry Casal se positionne très clairement aux côtés des départementalistes locaux menant campagne contre les communistes, et *L'express* de Philippe Forget entend faire passer dans l'opinion une certaine conception du développement du jeune pays, en prônant une ouverture économique. Ces deux courts corpus étaient les entretiens recueillis ; les données révèlent que les journaux s'engagent,

²³ Le texte est par ailleurs analysé à l'aune d'une grille méthodologique (B. Idelson, *op. cit.*) repérant les procédés argumentatifs, les valeurs développées, les figures d'appui, les accords préalables et le recadrage utilisés par l'auteur. Pour des raisons de format d'article, il n'est livré ici qu'une partie de l'analyse.

²⁴ Entretien avec le Dr Philippe Forget.

s'expriment, défendent des visions politiques, présentées d'ailleurs comme indépendantes – c'est du moins ce que les ex-directeurs soulignent dans leurs discours - des pouvoirs politiques ou financiers en présence. Ils s'inscrivent dans la même tradition de presse d'opinion qui caractérise l'histoire des deux îles²⁵.

- *Les grammaires professionnelles qui se dégagent des discours des directeurs de journaux :*

Chaque directeur de journal admet le caractère engagé de ses convictions, correspondant à une vision politique de l'avenir de son île : pour le directeur du *JIR*, il s'agit de combattre par tous les moyens l'influence des communistes réunionnais, en ouvrant abondamment les colonnes du journal aux thèses debréistes ; le directeur de *L'express* entend, quant à lui, proposer de nouvelles stratégies économiques de développement pour Maurice.

Les discours des deux dirigeants s'auto-légitiment, dans une grammaire paradoxale : le contenu des articles épouse la thèse de tel ou tel responsable politique, mais les propriétaires considèrent cependant que l'indépendance de leur titre n'est jamais mise à mal :

Extraits d'entretiens :

Henry Cazal, à propos du soutien du journal à Michel Debré :

- *Ah oui, bon c'était un combat entre la droite et la gauche, à gauche les communistes, c'était un choix à faire, c'est la liberté de chacun de le faire, encore une fois, c'est le lecteur qui choisit, s'il veut lire ou non, bon, c'est parti comme ça, il y avait la gauche puis Michel Debré qui nous plaisait donc (...).*

(...) on n'appartenait à aucun parti : on suivait une ligne, mais on n'a jamais été inscrit à un parti plus qu'à un autre, et encore une fois, il y a une chose qui est importante, je vous mets au défi de trouver quelqu'un qui puisse dire qu'il a demandé au journal, moyennant 5 F, pour écrire ce qu'il voulait dedans. (...) et je vous mets au défi de trouver quelqu'un qui vous dise "M. Cazal a accepté...", c'est l'inverse qui s'est produit, moi j'ai mis de l'argent, je n'ai jamais eu 5 centimes, même pas une vague décoration. Et c'est assez curieux, parce que les décorations, avec Michel Debré, si j'avais voulu en avoir... ».

Philippe Forget à propos de la question de la relation presse/partis politiques à Maurice :

« *Nous avons placé l'île Maurice, le pays et sa population, parce qu'il ne peut pas exister l'un sans l'autre, vraiment au sommet de notre recherche, c'était notre but. C'est pour cela que nous sommes devenus des critiques aussi du Mouvement Militant Mauricien, parce que nous étions une mono culture, une mono industrie, le sucre ne partant pas par le port, c'était la misère (Allusion au blocage du port lors de la grève de 71). Peut-être que ça ne gênait pas beaucoup les dirigeants du MMM qui eux, comme je vous le disais, souhaitaient recommencer 68, nous ne pensions pas que c'était la meilleure formule, et nous sommes devenus graduellement le journal que nous sommes, c'est-à-dire tenant à distance tous les partis politiques ».*

On repère ainsi des discours « auto-légitimants » d'indépendance rédactionnelle. Mais cette règle d'indépendance, empruntée à un modèle de journalisme qui trouve son origine dans l'Angleterre de la fin du XVII^e siècle²⁶, est réappropriée. Elle émane de propriétaires de journaux qui s'insèrent dans un jeu d'acteurs politico-institutionnels au sein de contextes locaux, nationaux et internationaux de l'époque.

²⁵ Jacky Simonin, Bernard Idelson, Nathalie Almar, « Du journalisme en Océan Indien », tome 2, Jean-François Demers (Dir.), à paraître (tome 1 : Roselyne Ringoot, Jean-Michel Utard [dir.], *Le Journalisme en invention*, Presses universitaires de Rennes, 2005).

²⁶ Michael Palmer situe à cette époque l'origine de l'expression « 4^e pouvoir » - reprise par Balzac, pour décrire le journalisme, les trois premiers étant le judiciaire, l'exécutif, et le législatif : Jean-François Lacan, Michael Palmer, Denis Ruellan, *Les journalistes, stars, scribes et scribouillards*, Paris, Syros, 1994.

Ces journaux reflètent ainsi une seule voix, celle de leur propre représentation de ces sociétés insulaires respectives des années 60. Le *JIR* porte les départementalistes, tandis que *L'express* argumente en faveur de sa conception d'un développement industriel nouveau qui ne repose plus uniquement sur la canne à sucre. On pourrait évoquer ici une attitude monophonique, par opposition à la règle de la grammaire publique de polyphonie, qui interviendra plus tard dans les espaces publics médiatiques émergents²⁷.

- La question communautaire et ethnique

La société mauricienne s'organise officiellement autour de communautés. La Constitution de 1947 (rédigée par les Britanniques) identifie quatre groupes : les Hindous, les Musulmans, les Sino-Mauriciens, et la Population générale (qui désigne les Franco-Mauriciens et le reste de la population, dont les Créoles). Ces catégorisations ne sont en fait que des « éthonymes »²⁸, pas forcément liés aux facteurs héréditaires (génotypes), et qui reposent sur des catégorisations ethnico-religieuses construites selon des représentations de la vie sociale et politique, et évolutives au cours de l'histoire. Le terme Créole par exemple apparaît en « relation avec les paradigmes idéologiques prédominants dans la société mauricienne »²⁹ : il ne désigne pas la même catégorie de population selon les époques et les lieux (son sens diffère à La Réunion et à Maurice). Comme le fait remarquer Virginie Barbeau, à Maurice, « tout semble imprégné de cette logique communautaire », y compris les médias³⁰. Durant les quarante années qui ont précédé l'indépendance de 1968, les journaux se sont toujours engagés dans les combats pro ou anti-nationalistes, en s'imbriquant dans le « champ politico-ethnique », et participant à « la construction des identités ethniques »³¹. En fait, la question communautaire est présente dans le discours colonial, comme dans le discours post-colonial, le second contestant le premier. Daniella Police-Michel montre que le passage à l'indépendance a créé de nouvelles divisions sur la base de critères – le terme est également utilisé ici – « d'identité ethnique »³².

Philippe Forget considère ainsi que la création de *L'express* a été bien accueillie par Sir Seewoosagur Ramgoolam, qui aurait espéré que le journal rallie, dans le camp des indépendantistes, « l'intelligentsia de couleur », dont le père de Ph. Forget faisait lui-même partie. A contrario, à La Réunion, la référence communautaire est rarement évoquée, du moins dans l'espace public ; la législation française interdit toute allusion à l'origine de ses ressortissants, par exemple lors des recensements de la population. Ce constat s'applique à la presse écrite et parlée. La question de l'apparence, de la phénotypie, dans une île dont la population s'est, comme à Maurice, constituée de vagues successives d'immigrations (liées en partie à l'esclavage et à l'engagisme) en provenance de plusieurs continents, reste cependant bien présente dans la sphère privée. Au sein d'une société créole pluriethnique et multiculturelle, la représentation, la perception de l'autre, est fortement déterminée par ses traits physiques³³. La majeure partie de la presse réunionnaise de cette période reste par ailleurs le fait d'un « réseau nobiliaire colonial » formé de quelques notables³⁴.

Cette différence entre les deux îles apparaît ainsi dans le discours des deux acteurs interrogés, notamment lorsqu'ils évoquent le parcours de leur père : Philippe Forget souligne l'ascension sociale de son père, celle d'un « sang-mêlé » et revendique l'action qu'il a lui-même menée à

²⁷ On se réfère ici à la règle de la polyphonie de la grammaire publique que Cyril Lemieux (*op. cit.* : p. 371) attribue aux journalistes : qui signifie présenter le point de vue de tous, multiplier les approches et les prises de paroles. *Le Quotidien* de la Réunion annonce le respect de cette règle dès sa parution le 13 septembre 1973.

²⁸ Le terme est emprunté à Daniella Police-Michel, « L'évolution de l'identité créole en contexte mauricien », *Revi Kiltir Kreol*, n° 5, Nelson Mandela Centre for African Culture, 2005, pp 8-18

²⁹ *Idem*, p. 9.

³⁰ Virginie Barbeau, *op. cit.*, p. 82.

³¹ Mayila Paroomal, « Presse et transition politique dans l'île Maurice », *op. cit.*, p. 194 et p. 185.

³² *Op. cit.*, p. 12.

³³ Yu-Sion Live, « Phénotypes et métissage culturel à La Réunion », *Revi Kiltir Kreol*, n°5, *op. cit.*, pp. 49-54.

³⁴ Jacky Simonin, Bernard Idelson, « Médias et biographie : Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à la Réunion », *op. cit.*

L'express comme celle d'un « combat, une participation à l'évolution de ces gens qui, j'espère, finiront par faire le monde »³⁵.

Henry Cazal fait également allusion - mais de manière plus implicite - à la couleur de la peau de son père (plus « teintée » que la sienne) et aux origines communautaires des nouveaux acteurs économiques (chinois et indo-musulmans) qui participent au développement de l'île dans les années 80, précisément au moment où le *Journal de l'Île* connaît une phase de transition. Selon les périodes (pré et post-indépendance à Maurice, avant et après-départementalisation à La Réunion), les origines des groupes de décideurs formés par les notables des sphères politiques et économiques changent dans les deux îles³⁶.

À la différence de La Réunion, cette question est permanente dans la vie politique publique de Maurice, comme l'analyse Jacky Simonin : « La république mauricienne donne un cadre politico-juridique qui officialise le fait communautaire comme constitutif de son espace public »³⁷.

Conclusion et perspectives de recherche :

La question statutaire à La Réunion fige le débat politique et la scène publique. Elle engendre de même un recentrement sur soi et sur la métropole qui exclut tout lien entre les deux îles, et notamment entre les presses mauricienne et réunionnaise, constat confirmé par les deux directeurs de journaux.

Toutefois s'il n'existe guère de ponts entre les médias des deux îles de l'époque, il est aisé d'extraire les points communs caractérisant ces presses insulaires qui se réapproprient des modèles européens d'anciennes puissances coloniales.

L'analyse du corpus a également fait apparaître des similitudes « générationnelles » entre les deux discours, même si elle révèle également l'opposition entre les orientations statutaires de chacune des îles ayant opté pour des décolonisations différentes.

Un premier objectif a été de comprendre la différence des parcours institutionnels de deux îles pourtant proches géographiquement, à une période d'émergences d'espaces publics médiatiques qui ne sont pas entièrement acquis (ou conquis...).

Ces données seront ensuite soumises à un modèle théorique issu d'autres travaux concernant les médias indo-océaniques. La pertinence des approches comparatives qui guident les recherches autour de la notion d'*ethnogenres informationnels* peut sans doute être confortée à la lumière des corpus qui viennent d'être présentés³⁸. Des genres, caractérisés par des pratiques et des représentations professionnelles, issus d'un « ailleurs » extra-européen, sont réinvestis dans des sociétés insulaires « d'interconnaissance », ayant partagé un passé colonial (français, anglais), par des producteurs (les directeurs de journaux) qui mettent en œuvre des produits (leurs journaux). « Se profile ainsi une approche dialectique qui considère que les relations entre structures et acteurs procèdent d'une dynamique d'interaction »³⁹. Ce double éclairage « biographique et structurel » de La Réunion et de Maurice de la fin des années 60, et du début des années 70, invite ainsi à poursuivre l'analyse comparative et diachronique des médias des îles du sud-ouest l'Océan Indien.

³⁵ Propos intervenant à la fin de l'entretien.

³⁶ *Idem*, note ³⁴, p.56.

³⁷ Jacky Simonin, *Communautés périphériques et espaces publics émergents*, op. cit., p.11.

³⁸ Jacky Simonin *Idem* note ²⁵.

³⁹ Jacky Simonin, in *Journalisme en invention*, op. cit., tome 2 à paraître.